

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 29 avril 2010

Le jeudi 29 avril 2010, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Jean-Claude FONT, Maire.

Présents :

Mesdames Marie-Thérèse BOITTIN, Nicole LEGENDRE, Chantal LELIEVRE, Anne MINETTE.

Messieurs Jean-Claude FONT, Philippe BELLIER, Daniel GERAULT, Hervé GOUGEON, Loïc JORRE, Régis LESAULNIER, Arnaud LEVEIL, Bernard PLANCHARD.

Absents excusés : Josette PICHOT, Régis DERENNE

Secrétaire de séance : Nicole LEGENDRE

Ordre du jour :

- I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS
- II. CLSH – BILAN ANNUEL
- III. TARIFICATION 2010/2011
- IV. TRAVAUX EN COURS
- V. LOTISSEMENT DU MUGUET
- VI. LOTISSEMENTS DES FORGES
- VII. SYNDICAT MIXTE DE LA RIVIERE
- VIII. PLAN D'ACCESSIBILITE
- IX. VOIRIE
- X. REORGANISATION DU SECRETARIAT
- XI. FEUILLE DE ROUTE DES ACTIVITES SPORTIVES ET RECREATIVES



I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2010

II. CLSH – BILAN ANNUEL

- Présentation par Nicolas SAGET du bilan Enfance/Jeunesse 2009

1. QUELQUES CHIFFRES

a- L'accueil périscolaire

Fréquentation 2008 : en moyenne 25 enfants

Fréquentation 2009 : en moyenne 31 enfants

La fréquentation de l'accueil périscolaire fait donc mieux que se maintenir puisqu'en une année, nous accueillons 6 enfants de plus par créneau d'ouverture.

Mais ces chiffres ne sont pas forcément représentatifs de la réalité, puisque ce ne sont que des moyennes : c'est-à-dire que la baisse de présence régulière les vendredis masque le fait qu'il nous est arrivé d'encadrer jusqu'à 52 enfants sur une garderie du soir et plusieurs fois 49 enfants le matin (Rappel législatif : 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et 1 pour 14 plus de 6 ans).

b- Accueil de loisirs

Il est difficile d'évaluer le nombre d'enfants présents chaque jour (entre 17 et 30 sur les mercredis de période scolaire), d'autant que le problème des inscriptions n'est pas réglé : toujours un grand nombre de dernière minute. Cela ne simplifie pas la gestion du personnel (Rappel législatif : 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans).

Il reste cependant quelques constantes :

- Une très bonne fréquentation au mois de Juillet
- Des chutes régulières les mercredis pendant les vacances
- De fortes variations sur les mercredis en période scolaire, mais on peut constater que la moyenne des effectifs équivaut à celle des vacances.

c- Changement de mode de facturation et nouveau fonctionnement de la CAF

Pour continuer à toucher la PSO (rappel : périscolaire : 0.46€/h/Enfant ; ALSH : 3,47€/j/Enfant), nous sommes désormais dans l'obligation de proposer des tarifs indexés sur les revenus. Seules les structures pouvant prétendre à la PSO pourront toucher les subventions du CEJ (55% des dépenses nouvelles depuis 2002).

2. LES REALISATIONS

a- Le projet cirque

25 jeunes Commerçois ont profité de ce projet et un partenariat entre 5 services jeunesse de la communauté de communes a pu être mis en place.

D'autres projets sont du coup déjà en voie de réflexion, mais rien n'est encore prévu.

b- Le centre estival

Peu de changement par rapport à 2008 :

Mis à part quelques journées de baisse d'effectifs, nous affichons complet régulièrement.

Cependant nous pouvons noter deux échecs :

- Le camp des moins de 6 ans n'est pas parti, faute d'inscriptions suffisantes (semaine du 14 juillet ?) : seulement 4 inscrits.
- Les inscriptions à la semaine pour la préparation du spectacle n'ont pas fonctionné (seulement une vingtaine de jeunes) même si cela n'a pas eu de répercussions sur la soirée de clôture (une bonne centaine de personnes).

c- Les camps

Malgré cela, deux camps ont donné la possibilité à 31 enfants et jeunes de 6 à 14 ans de partir en vacances dans le Maine-et-Loire, à Cheffes et à la Jaille-Yvon.

Pour les moins de 6 ans, nous avons organisé une nuitée au centre de loisirs, pour que les petits aient eux aussi leur moment de dépaysement.

Compte tenu du stage cirque, nous n'avons pas organisé de camp au mois d'avril.

d- Une association de jeunes

En mai dernier, une nouvelle association s'est constituée regroupant 11 jeunes de 12 à 16 ans qui a déjà commencé à se faire remarquer en organisant des manifestations au sein de la commune:

- Sortie à un parc d'attraction
- Soirée belote ouverte à tout public ayant regroupé 36 équipes
- Sortie patinoire ouverte à toute la communauté de communes
- Soirée spéciale jeunes en discothèque durant les vacances d'avril

Et de nombreuses autres idées dans les cartons...

3. ACTIVITÉS EN 2010

- Le séjour aux sports d'hiver a déjà bien fonctionné pendant les vacances de février, il regroupait 19 enfants qui étaient pour la plupart de Commer ou de Belgeard. Avec en nouveauté une ouverture de l'ALSH devenue nécessaire en parallèle avec le séjour qui a également fonctionné.
- Un spectacle d'ombres chinoises était prévu pendant les vacances d'avril.
- Une initiation au secourisme sera mise en place au mois de Juillet.
- 3 séjours sont prévus cet été :
 - Ferme pédagogique du Chêne Blanc pour les 3 à 5 ans
 - Base de loisirs d'Ambrière-les-Vallées pour les 6 à 10 ans
 - Base de loisirs de Clecy pour les 11 à 15 ans
- Toujours une sortie et un grand jeu par semaine durant le mois
- Ouverture les 30 et 31 août, juste avant la rentrée
- Et encore et toujours bien d'autres activités durant toute l'année !!!

III. TARIFICATION 2010/2011

- Nouvelle tarification indexée sur les revenus (prise en compte du Quotient familial)
 - Proposition de 3 tranches ce qui implique la suppression d'un coût dégressif selon le nombre d'enfants.

Coût pour une demi-journée, à compter de la rentrée 2010

| Quotient Familial | Centre de loisirs | Garderie |
|--------------------------|--------------------------|-----------------|
| QF 600 | 3.30 € | 1.36 € |
| QF 600 à 900 | 3.45 € | 1.38 € |
| QF 900 et + | 3.55 € | 1.40 € |

Délibération : Le conseil municipal valide cette nouvelle tarification.

IV. TRAVAUX EN COURS

- Atelier communal : Les travaux sont bien avancés.
- Réparation des tampons dans la traversée du bourg effectuée par EUROVIA et l'entreprise LOCHARD
- Clocher : il faudra le démonter au mois de septembre.
 - Rencontre avec Mr MORIN architecte
 - Les trois premières phases seront difficilement séparables à cause du prix de l'échafaudage qui coûterait 25 000 € à chaque fois.

- Coût : 160 000 €, qui entraîne un problème budgétaire, car seulement 60 000 € étaient prévus au budget 2010.
- Contact avec le Patrimoine de France et le Conseil Général de la Mayenne, pour trouver des aides financières.

• Les plantations à l'école et route de la Vallée sont terminées. Félicitations à Thomas et Daniel pour leur travail !

• Fleurissement : remise des prix le 24 avril 2010

→ Prix d'encouragement : 2 pétales, remise d'un bon d'achat de 75 €.

• Travaux dans les bâtiments communaux : Point réalisé par Marie-Thérèse BOITTIN.

Dossier Placo « Salle des Lilas » pour les plafonds des parties cuisine et bar, ensemble WC, zone Hall d'entrée et vestiaires.

L'entreprise Desnos propose un devis de 4 744 € + 378 € pour la création d'une ouverture avec porte directe sur la salle pour un nouvel accès rangements (anciennes toilettes externes qui sont désaffectées)

Délibération : Le conseil municipal retient cette entreprise.

V. LOTISSEMENT DU MUGUET

• Viabilité 2^{ème} phase du lotissement du Muguet :

- Aménagement Rue de la Gare et Impasse du Bas Marboué

Sept entreprises ont remis une offre. C'est l'entreprise *Lochard Beaucé* qui est la mieux disante pour un montant de 213 959 €.

- Pour la signalisation de police, la société *Traçage Service* de St Léonard-des-bois est la mieux disante pour un montant de 5 097 €.

- Pour l'éclairage public, l'entreprise SAS *Les travaux publics de St-Gervais-en -Belin (72)* est la mieux disante pour un montant de 36 970 €.

- Les offres concernant le lot espace vert sont en cours d'analyse.

Délibération : Le conseil municipal retient ces trois entreprises.

• Une réunion sera programmée avec les riverains pour échange sur les travaux.

• Avant travaux :

→ Un nettoyage de la canalisation des eaux usées sera réalisé par la société Jan.

→ En même temps, il sera réalisé une vérification sur la conformité des branchements.

VI. LOTISSEMENTS DES FORGES

• Renouvellement du cahier des charges de ce lotissement arrivant à échéances (valable 10 ans). Si le cahier des charges n'est pas renouvelé, il devient caduc.

Délibération : Le CM renouvelle le cahier des charges du lotissement des Forges.

VII. SYNDICAT MIXTE DE LA RIVIERE

- Dissolution du syndicat.

Délibération : Le CM accepte cette dissolution

VIII. PLAN D'ACCESSIBILITE

Plan d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, demandé par l'état : le bourg de Commer doit être accessible dans la zone « mairie, église, école, jusqu'à la salle des Lilas »
Les travaux récents du bourg ont déjà permis de nombreux accès ; il restera la cour de la mairie à aménager.

IX. VOIRIE

- Les travaux d'entretien sur la voirie débuteront début mai
 - Ont été rajoutés (en cours de chiffrage)
 - Le fossé Route de la Gare devant chez M. et Mme MARIA
 - L'entrée de Mr et Mme CORNU.
 - L'entrée Mr et Mme BLANCHET.

X. REORGANISATION SECRETARIAT

- Suite au compte-rendu de l'audit et du diagnostic organisationnel, le poste de secrétariat est à réorganiser aussi bien en moyen HUMAIN que MATERIEL
 - Humain : augmentation du temps de présence de Béatrice DOUHET (+ 1,5 j par semaine)
 - Matériel : Réorganisation du bureau d'accueil (Séparation de l'accueil et du lieu de travail)

XI. FEUILLE DE ROUTE DES ACTIVITES SPORTIVES ET RECREATIVES

I – DESCRIPTION DU PROJET

Réflexion de fond sur les activités sportives et récréatives à Commer

Que voulons-nous pour Commer ?

Etant confronté à des problèmes :

- Le court de tennis est hors d'usage,
- Le terrain de foot n'est pas aux dimensions règlementaires,
- Le local du Club de pétanque n'est pas bien positionné et dans un mauvais état,
- Les terrains sont difficiles à entretenir,
- Nous n'avons pas à disposition des endroits aménagés pour les jeunes
Exemple : Piste de skate-board, jardin intergénérationnel, etc.

L'idée est de repenser dans la GLOBALITE ce que nous voulons proposer aux Commerçois pour la pratique des sports et des activités récréatives en plein air et en salle.

Les lieux à étudier :

- Actuel terrain de sport
- Espace vert de « La Gare »
- Tour du plan d'eau
- Salle des Lilas

II – LES MOYENS HUMAINS

Groupe de travail composé d'élus, présidents des associations sportives, les représentants du C.L.S.H et de l'école.

La responsabilité de ce groupe est confiée à Régis LESAULNIER.

III – LES MOYENS FINANCIERS

Actuellement, aucun crédit n'est prévu pour 2010.

Après validation du Conseil Municipal, un plan de financement devra être présenté avec échéancier et possibilité de subventions.

IV – DELAIS

La validation des décisions et des priorités devront être arrêtées fin d'année 2010 afin d'envisager un montage budgétaire pour 2011 et les premières réalisations.

Lieux disponibles : Gare, plan d'eau, Salle des Lilas, Terrain de foot.

XII. QUESTIONS DIVERSES

- Redevance versée pour l'année 2010 par France Télécom pour l'Occupation du Domaine Public : 1863 € pour 10 km d'infrastructures souterraines et 30 km d'infrastructures aériennes.

Délibération : Le CM accepte de percevoir cette redevance.

- Les Boucles de la Mayenne passeront à Commer le 19 juin
 - Caravanes : 14h45
 - Cyclistes : 15h35
- Remplacement de Yann BEGUEL
 - Prévention routière : Hervé GOUGEON
 - Développement économique de la Communauté de Communes (pas de remplacement)
- Cérémonie du 8 mai : rassemblement à 10h45 au monument aux morts.
- Numérotation
 - Des devis vont être demandés.
- Demande de passages piétons pour le lotissement des Forges.
- Demande d'acquisition d'une bande de terrain derrière les habitations de Mr et Mme Béguel, Mr et Mme Guilleux, Mr et Mme Marchand, Mr et Mme Vannier : la réponse à cette demande ne pourra être effectuée que lorsque le résultat de l'étude confiée à Paysage de l'Ouest nous sera restituée fin 2010.

Il est 23h30, la séance est levée.